

RESUME NON TECHNIQUE

La COMPAGNIE EUROPEENNE DE CARTONNAGES est cartonnier imprimeur spécialisé dans la fabrication d'emballages. Le site faisant l'objet de la présente demande est implanté sur la commune du MANS (72).

Les principales opérations réalisées sont l'impression (en offset feuille à feuille), la découpe et le pliage de cartons plats pour diverses applications.

L'entreprise est positionnée sur les marchés suivants :

- Agroalimentaire : produits laitiers, alimentaires secs, charcuterie, salaisons, biscuiterie (83 % du total)
- Industrie : matériel médical, photographie, chimie, jouet, ...
- Habillement, chaussures : matériel de protection individuelle, coffrets présentoirs, boîtes à fenêtre PVC,...

L'effectif du site compte 54 personnes.

Etude d'impact

Les principaux effets sur l'environnement sont liés aux aspects suivants :

- la consommation et l'utilisation de l'eau,
- les rejets atmosphériques,
- la production de déchets,
- le bruit engendré par l'activité de l'usine,
- le paysage,
- la faune, la flore et le milieu naturel,
- le climat.

• L'eau

Eau potable

L'établissement est uniquement alimenté en eau par le réseau d'adduction d'eau potable.

L'eau est utilisée pour les opérations suivantes sur le site :

- Besoins sanitaires du personnel présent sur le site (estimation à 350 m³/an),
- Rinçage final des plaques offset,
- Nettoyage des locaux et des machines

Dans un souci d'économie et de protection de la ressource :

- L'eau adoucie utilisée pour l'impression offset a été mise en circuit fermé équipé d'un système de filtration mécanique en 2008 ; auparavant, ces eaux étaient directement dirigées vers le réseau d'assainissement. Le circuit est désormais purgé tous les 3 mois et les eaux sont stockées dans des cuves de 1 000 l qui sont enlevées par Druck Chemie pour être traitées en temps que déchet,
- Le rinçage des plaques (lavage et gommage) se fait désormais à l'aide d'un produit solvanté, le DC Gum, ne nécessitant très peu de rinçage à l'eau.

Eaux pluviales de toitures

La surface de toiture est de l'ordre de 5 000 m². Les eaux pluviales de toiture sont intégralement rejetées dans le réseau d'eaux pluviales communal.

Eaux pluviales de voiries

Les eaux pluviales de voirie rejoignent directement le réseau d'eaux pluviales communal.

Si des travaux de réfection de la voirie étaient envisagés, un séparateur d'hydrocarbures serait alors mis en place sur le réseau d'eaux pluviales associé à la voirie et au parking du site avant le raccordement au réseau communal.

Le séparateur débourbeur à hydrocarbures existant servait à traiter les eaux industrielles avant collecte par la cuve enterrée de 5 000 litres. Ce séparateur à hydrocarbures est toujours en place mais ne reçoit pas d'eaux de voirie potentiellement chargées en hydrocarbures (uniquement les eaux de process).

Eaux vannes

Les eaux usées sanitaires sont collectées par un réseau indépendant du réseau pluvial qui débouche dans le réseau d'assainissement communal.

Eaux usées d'origine industrielle

Les eaux usées d'origine industrielle sont les eaux de mouillage en provenance des offset et les eaux de lavage des plaques (très peu d'eau puisque rinçage par un solvant). Ces eaux usées sont récupérées (en cuve ou en fûts) et traitées comme déchets et ne sont pas rejetées au réseau d'assainissement communal.

Le site ne rejette pas d'eaux usées industrielles au réseau communal.

Conclusion

Compte tenu du rejet des eaux usées sanitaires dans le réseau d'assainissement communal et compte-tenu du fait que les eaux industrielles sont gérées comme des déchets, l'activité du site ne présente aucun danger pour le voisinage et l'environnement proche du site.

Concernant les effets potentiels sur la santé, les eaux sanitaires et pluviales du site CEC ne peuvent pas contenir, en fonctionnement normal, ni en phase de démarrages et d'arrêts, de constituants à effet potentiel particulier sur la santé publique.

● **Les sols et les eaux souterraines**

Les eaux pluviales de toiture et de voirie rejoignent le réseau d'eaux pluviales communal ; elles ne sont pas infiltrées dans le sol.

L'ensemble du site est imperméabilisé, à l'exception de 144 m² occupés par des talus et/ou espaces verts.

Les déchets liquides, en attente d'enlèvement, sont stockés sur une rétention adaptée et étanche et sous abri.

Les vernis en cours d'utilisation et les vernis en stock sont associés à des rétentions adaptées et étanches.

Les encres utilisées sur le site sont des produits pâteux et sont stockées dans un local spécifique.

Aucune des activités du site CEC n'est à l'origine d'effets sur les sols et les eaux souterraines, en raison de :

- L'absence de rejets d'eaux usées ou de matières quelconques dans les sols ou sur les sols du site ou du voisinage,
- L'absence d'utilisation ou de stockage de produits dangereux ou toxiques sur le site,
- L'absence de sensibilités particulières dans le voisinage.

● **Les rejets atmosphériques**

Les seules émissions potentielles à l'atmosphère du site de la COMPAGNIE EUROPEENNE DE CARTONNAGES proviennent :

- de la chaufferie,
- de l'utilisation de quelques produits volatils.

Le séchage des cartons imprimés se fait par un dispositif à infrarouge.

Les vernis et encres utilisés sont des produits à base aqueuse.

Chaufferie

Le combustible utilisé est le gaz naturel.

Les produits de combustion du gaz naturel sont essentiellement constitués de dioxyde de carbone et de vapeur d'eau, ainsi que de traces de dioxyde d'azote, rapidement et facilement dispersés à l'atmosphère.

La chaufferie (brûleur de faible puissance) ne fonctionne qu'en période hivernale (chauffage des locaux).

Utilisation de solvants

Un effort important a été consenti par CEC pour supprimer la plupart des composés organiques volatils du site. Les principaux produits utilisés sur le site sont des produits à base aqueuse qui contiennent de très faibles quantités de produits volatils.

Notamment, **toutes les encres et vernis utilisés à l'impression offset sur le site CEC sont des produits non volatils** : gamme d'encres EXACT PSO (couleurs primaires : jaune, cyan, magenta, noir), encres SUN CHEMICAL, Vernis UV, Vernis Acrylique.

En 2008, la consommation d'encres et de vernis a été respectivement de 17 192 kg (encres SUN CHEMICAL et encres RADIOR France) et 74 910 kg (verniss SUN CHEMICAL) dont 8 300 kg de vernis UV.

Il n'y a pas de composé volatil dans les gaines d'évacuation (séchage des encres et du vernis par évaporation de l'eau par ondes infrarouge).

Les produits volatils résiduels sont essentiellement utilisés pour le nettoyage manuel ou automatique des rouleaux d'impression et de plaques. Les produits s'évaporant facilement sont le FH 30 et le DC Gum (rejet diffus dans l'atelier), ceux-ci étant très peu utilisés (FH 30 : 10 l/mois ; DC Gum : 25 l/mois soit une consommation annuelle de 420 l/an au maximum) pour des opérations ponctuelles.

Du fait des mesures prises, aucun effet particulier n'est ou ne sera à déplorer sur le voisinage ou l'environnement du site. Il n'y a pas de nuisance sur le voisinage (pas d'odeur, pas de panache, pas de poussière générée par l'activité).

Concernant les effets potentiels sur la santé, à l'issue de l'étape de caractérisation, nous n'avons pas retenu de substance, produit ou nuisance significative présentant des risques vis-à-vis du voisinage.

• La production de déchets

La gestion des déchets du site CEC est synthétisée dans le tableau suivant :

| Déchets | Nature | Origine | Nomenclature | Quantité annuelle | Destination |
|---|-------------------|-------------|--------------|-------------------|--------------|
| Eaux souillées (eaux de lavage de plaques et eaux de mouillage) | Eau | Process | 08 03 08 | 108 t | DRUCK CHEMIE |
| Résidus d'encre | Boues pâteuses | Process | 08 03 07 | 2,7 t | DRUCK CHEMIE |
| Huiles entières usagées | Huiles mécaniques | Machines | 13 02 00 | 100 l | DRUCK CHEMIE |
| Macules | Papier | Process | 15 01 01 | 230 t | GDE |
| Déchets d'emballages (compacteurs) | Cartonnages | Façonnage | 15 01 01 | 840 t | GDE |
| Ferraille | Métaux | Maintenance | 17 04 05 | 4 t | GDE |

| Déchets | Nature | Origine | Nomenclature | Quantité annuelle | Destination |
|---------------------------------------|----------------------------|------------------------------|--------------|-------------------|--------------|
| Palettes | Bois | Conditionnement | 15 01 03 | 22 t | SPE |
| Films plastiques compactés | Plastique | Conditionnement | 15 01 02 | 8,4 t | GDE |
| Déchets industriels banals en mélange | Bois, plastique, divers... | Emballages d'origine diverse | 15 01 06 | 72 t | GDE |
| Fûts vides souillés | Contenants usagés | Encres, vernis, colle | 08 03 99 | | DRUCK CHEMIE |
| Pots vides encres | Contenants usagés | Encres | 08 03 99 | | DRUCK CHEMIE |

Les diverses catégories de déchets sont triés et séparés dans la mesure des possibilités, et suivent des filières pérennes de traitement (concerne notamment le carton, le papier recyclés en papeterie).

Les déchets dangereux sont récupérés et recyclés par des prestataires agréés et autorisés.

La présence d'un compacteur permet de réduire les volumes de DIB.

Des efforts ont été réalisés pour optimiser le tri des déchets. La mise en place du tri sélectif et de compacteur sur le site a permis de réduire les volumes à éliminer. Le tri sélectif est réalisé pour :

- les aérosols
- les bidons plastiques
- les blanchets
- les chiffons souillés
- les colles

Les déchets dangereux sont récupérés et recyclés par des prestataires agréés et autorisés. Jusqu'en 2008, les Déchets Industriels Spéciaux étaient récupérés par ISS et CHIMRIREC. Désormais, CEC a signé un contrat avec la société DRUCK CHEMIE pour l'enlèvement de ces déchets.

Sur le site, les chiffons souillés recyclables sont stockés en conteneurs fermés de couleur verte. Puis, ils sont pris en charge par la société MEWA (1 fois tous les 15 jours à 3 semaines) pour le lavage.

Les chiffons souillés jetables sont stockés dans un conteneur entreposé dans le local compresseur pour être évacués par DRUCK CHEMIE.

La gestion des déchets sur le site COMPAGNIE EUROPEENNE DE CARTONNAGES est conforme à la législation en vigueur et n'entraîne pas de désagréments ni de nuisances vis à vis du voisinage ou de l'environnement proche du site.

Pour ces raisons, il n'y a aucun effet potentiel sur la santé des populations et du voisinage.

- **Les transports**

Le trafic est globalement très réduit. On compte des mouvements de véhicules légers (personnel de l'entreprise) et des camions :

- 50 véhicules légers par jour pour le personnel et les visiteurs,
- 2 camions par jour pour l'approvisionnement en matières premières,
- 1 camion par jour pour l'enlèvement des déchets de cartons, papier, plastique,
- 1 camion par mois pour l'enlèvement des déchets liquides (fûts sur rétention à l'extérieur sous abri et cuve enterrée)
- 2 camions par jour pour le transfert des produits finis par l'entreprise ROBINEAU sur une plateforme de stockage à CHAMPAGNE (remarque : les produits finis ne sont pas stockés sur le site de CEC)

Le trafic drainé par CEC représente 120 mouvements de véhicules par jour maximum.

Il n'y a pas de trafic de poids lourds ni la nuit, ni le week-end, ni les jours fériés. Exceptionnellement, il peut arriver qu'un poids lourd arrive sur le site à 5 h ou à 20 h.

Le site CEC du Mans fonctionne en 3x8 selon les horaires suivants :

- 5 h – 13 h
- 13 h – 21 h
- 21 h – 5 h

Un trafic de véhicules légers existe donc la nuit aux horaires d'embauche et de débauche des salariés de production.

La ville du MANS est desservie par les autoroutes A11 et A81. Puis, les itinéraires possibles depuis l'échangeur pour accéder à la ZI Sud sont :

- la RN 138 puis la RD 147
- la RN 23 puis la RD 147

La RD 147 donne accès à la rue Pierre Martin.

Il s'agit d'un trafic faible qui n'a aucun effet significatif sur la circulation routière régionale ou locale.

- **Le bruit engendré par l'activité de CEC**

D'après les observations réalisées à l'intérieur et autour des bâtiments, les équipements potentiellement à l'origine d'émissions sonores à l'extérieur du site COMPAGNIE EUROPEENNE DE CARTONNAGES sont :

- Fonctionnement de la chaudière,
- Fonctionnement du compacteur,
- Circulation véhicules et camions autour du site, déchargement et chargement des camions, chariots élévateurs,
- Niveaux sonores provenant de la production : à peine perceptible à l'extérieur

La circulation des véhicules autour du site est très ponctuelle et très limitée.

La production sur le site a lieu 5 jours sur 7 en 3x8.

Il n'y a aucune production ni mouvements de véhicules le week-end, ni les jours fériés.

Les émissions sonores significatives proviennent de la chaudière, des compacteurs et du quai de livraison/expédition.

Les estimations des niveaux sonores effectuées en journée à l'aide d'un sonomètre autour du site CEC et au niveau des zones sensibles les plus proches (habitation de l'éclusier), en janvier 2010 ont démontré que les niveaux sonores générés par l'activité du site n'étaient pas supérieurs aux valeurs maximales admissibles en limite de propriété et au niveau du tiers le plus proche (éclusier).

Les niveaux sonores constatés en bordure du site ne sont pas de nature à entraîner des troubles de l'audition du voisinage, ni d'effets indirects (fatigue,...).

- **Le paysage**

Le site COMPAGNIE EUROPEENNE DE CARTONNAGES a été construit au cœur d'une zone industrielle (d'autres entreprises en limite de propriété), à proximité de la Sarthe de laquelle il est séparé par une haie d'arbre de grande hauteur (site peu visible).

Les couleurs et teintes choisies par l'exploitant pour les constructions sont neutres et uniformes.

Le site n'est pas un élément marquant du paysage local.

Les effets sur le paysage sont donc très limités.

- **La faune, la flore, le milieu naturel**

Le bâtiment exploité par CEC depuis 1995 a été construit dans les années 80 (il visait à accueillir une activité de stockage de pneumatiques).

De plus, le site est localisé au sein d'une zone industrielle limitée à l'Ouest par la Sarthe.

Le secteur est déjà largement artificialisé ; notamment, le site CEC et les sites voisins sont constitués d'un ensemble de bâtiments partiellement entourés de voiries bitumées (masquant le sol naturel), il y a très peu d'aires gazonnées (hormis le long de la Sarthe).

La sensibilité du site en termes d'impact sur la faune, la flore et le milieu naturel existe du fait de la présence de la Sarthe.

L'impact de CEC sur ce milieu est limité du fait des activités du site et des mesures existantes et prévues pour y palier.

- **Le climat**

Par sa consommation d'énergie et le fonctionnement de sa chaudière, le site de la COMPAGNIE EUROPEENNE DE CARTONNAGES participe à l'émission globale de gaz à effet de serre.

Une estimation approximative des émissions de gaz à effet de serre a été réalisée à partir des facteurs d'émissions relatifs à la consommation de gaz naturel par la chaudière et à la consommation de fuel par les poids lourds.

Les émissions carbone du site CEC sont équivalentes, en première approche, à celle de près de 27 habitants.

Cette première étape du diagnostic « effet de serre », permettra à la société CEC de hiérarchiser les postes d'émissions en fonction de leur importance, et ainsi de prioriser les actions de réduction des émissions les plus efficaces.

Etude des dangers

Sur la base de l'identification des potentiels de dangers, et plus particulièrement compte tenu :

- Des dangers liés aux produits stockés et mis en œuvre,
- De la réduction envisageable des potentiels de dangers,
- De l'accidentologie du site et du secteur d'activité,

nous avons retenu 2 phénomènes dangereux susceptibles d'avoir des conséquences à l'extérieur du site.

En fonction, notamment, de la possibilité ou non de modéliser ces phénomènes, nous avons ensuite procédé à l'estimation de la concrétisation de ces dangers, pour les phénomènes suivants :

- Incendie généralisé du stockage de matières premières,
- Incendie généralisé du stockage de palettes et du stockage de matières premières.

Compte tenu des valeurs de référence relatives aux seuils d'effet thermiques, les distances d'effets ont été déterminées pour ces deux phénomènes.

Pour le phénomène « incendie généralisé du stockage de palette et du stockage de matières premières », les zones exposées à des effets dangereux pour l'homme sont une partie de la voie navigable de la Sarthe (écluse), des terrains non bâtis de la zone industrielle et classés en zone inondable, un terrain exploité par Fransbonhomme (stockage de tubes PVC), un tronçon du chemin public desservant l'habitation associée à l'écluse. La gravité de ce phénomène a été évaluée à « importante ».

Suite à l'analyse des risques (et à l'évaluation de la probabilité), les événements retenus ne sont pas localisés dans la zone critique en terme de couple probabilité / gravité.

Les moyens de prévention et de protection sur le site CEC tendent à limiter la probabilité d'occurrence ou à limiter les effets en cas de concrétisation des phénomènes :

- Formation des équipiers de première et de seconde intervention
- Affichage des consignes (interdiction de fumer, consignes en cas d'incendie), procédure de permis feu
- Analyse du Risque Foudre (ARF) réalisée
- Contrôle périodique annuel des installations électriques par un organisme agréé,
- Robinets Incendie Armés
- Extincteurs adaptés au risque (suivant règle APSAD en vigueur)
- Détection intrusion + système de détection incendie dans le local de stockage des matières premières, dans l'atelier de production et dans les bureaux
- Accès pompiers sur 3 façades du bâtiment
- Intervention des pompiers du MANS
- 2 poteaux incendie à moins de 200 m du site